



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201089-20250715-202507-06-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/07/2025

Département de la Loire

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 JUILLET 2025
DELIBERATION N° 202507-06**

Nombre de Conseillers :

Nombre de membres en exercice : 15

Quorum :8

Nombre d'absent(s) :3

Nombre de membres présent(s) :12

Nombre de pouvoir(s) :1

Nombre de suffrages exprimés :13

L'an deux mille vingt-cinq, le quinze juillet, le Conseil Municipal de la Commune de L'Hôpital-Le-Grand dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Christophe DESTRAS, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 8 juillet 2025

Etaient présents : DESTRAS Christophe ; RIBBA Michel ; ROCHET Christine ; DECHAUMET Sébastien ; MBOCK Eléazar ; BOURGIN METTON Nadine ; DUMOULIN Denise ; CHEVROT Christine ; DUPEYRON Serge ; VIRICELLE Françoise ; CRETON Cécile ; CROZIER Julien ;

Etaient absent(s) excusé(s) : CLUZEL Sylvain ; GARNIER Léo ;

Avaient donné procuration: LAGARDE Elisabeth à Christophe DESTRAS

Secrétaire de séance : BOURGIN METTON Nadine_

Objet : LEOLAGRANGE- TARIFS SERVICE PERISCOLAIRE

L'association *Léo Lagrange Centre Est* gère et anime l'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) comprenant l'accueil périscolaire, extrascolaire et le temps méridien des communes de Boisset-les-Montrond, Unias et L'Hôpital-le-Grand.

La participation des familles est fixée par les conseils municipaux des 3 communes du groupement de commande.

Pour l'année 2025-2026 Léo Lagrange propose d'appliquer une hausse de 3% sur les tarifs actuels.

Lors d'une réunion entre les trois municipalités l'ensemble des élus présents se sont positionnées favorablement concernant cette augmentation.

Il est donc proposé au conseil municipal de suivre cet avis.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201089-20250715-202507-06-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/07/2025

**Le conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité (13 voix pour)
Approuve la hausse de 3% sur les tarifs actuels de l'accueil de loisirs sans hébergement.**

ONT SIGNE AU REGISTRE LE MAIRE ET LE SECRETAIRE DE SEANCE

COPIE CERTIFIEE CONFORME

A L'Hôpital-Le-Grand, le 17 juillet 2025

Le Maire,


Christophe DESTRAS



Le secrétaire,


BOURGIN METTON Nadine